



A la Découverte du Plateau de Palaiseau

Palaiseau, le 5 mars 2026

Monsieur

Je vous remercie pour votre courrier et pour l'attention constante que votre association porte à la préservation et à la valorisation du patrimoine naturel et historique du Plateau de Palaiseau. L'action de l'ADPP est précieuse pour notre territoire et je tiens à saluer à nouveau l'engagement de ses bénévoles.

Nous partageons pleinement votre attachement aux cheminements piétonniers et aux sentes qui relie la Vallée et le Plateau. Ce réseau particulièrement dense constitue une richesse pour notre commune, mais aussi un défi en matière d'entretien et de préservation. Il représente près d'une dizaine de kilomètres de cheminements supplémentaires, qui s'ajoutent à la centaine de kilomètres de voirie entretenus quotidiennement par les services municipaux.

Au cours du mandat, comme vous le savez, plusieurs interventions ont été menées pour améliorer et sécuriser ces parcours. Je pense notamment aux travaux réalisés sur le chemin du Dessous du Rocher, ou encore à l'acquisition de parcelles privées afin d'en garantir l'accès et la sécurité. D'autres aménagements ont également été réalisés, comme la remise en état des escaliers des voies de l'Ouest et de l'Est ou encore le réaménagement du sentier Edme-François Jomard permettant l'accès au Plateau.

Concernant certaines continuités piétonnes aujourd'hui interrompues, la Ville agit également dans la durée. Ainsi, lors de la révision du PLU en 2018, un emplacement réservé a été créé pour le sentier de la Batterie de la Pointe afin de préserver ce cheminement, ce qui n'existait pas auparavant.

S'agissant plus spécifiquement du sentier du Pont de Bois, sa situation reste liée à des questions foncières qui n'ont pas encore pu être entièrement résolues. Il convient toutefois de rappeler que l'accès piéton entre la rue du 11 Novembre 1918 et le Plateau reste possible par le sentier de la Vallée Française. La dégradation observée à la jonction avec ce dernier est par ailleurs liée à des difficultés sur le réseau d'eaux pluviales de l'ONERA. Des échanges sont en cours afin d'envisager les travaux nécessaires, sachant que la Ville et l'agglomération ont déjà procédé à une consolidation du réseau à proximité.

Je tiens également à souligner le travail important réalisé par les services municipaux pour entretenir ce patrimoine naturel, avec notamment l'acquisition de matériels spécifiques permettant d'intervenir sur ces cheminements souvent difficiles d'accès. La Ville poursuit par ailleurs ses efforts de valorisation des espaces naturels, comme en témoigne le projet réalisé à la carrière de la Troche, mené avec l'État et l'agglomération, qui a permis la réalisation d'une passerelle représentant près de 100 000 euros de travaux.

S'agissant de la Batterie de la Pointe, je tiens à vous renouveler mes félicitations pour le travail réalisé conjointement avec l'association Études et Chantiers. La passerelle inaugurée l'an dernier constitue une belle réussite collective, rendue possible grâce à l'engagement de nombreux bénévoles et au soutien déterminant de la fondation Bruneau. Je souhaite saluer à nouveau l'implication de l'ADPP dans ce projet.

Concernant la reconstruction de la seconde partie du pont, l'objectif est de pouvoir poursuivre la réflexion sur ce projet sans faire peser son financement sur les contribuables palaisiens, en mobilisant, en complément de la collecte engagée en 2013 avec la Fondation du Patrimoine, d'autres sources de financement. Dans cette perspective, plusieurs pistes pourront être étudiées, notamment la possibilité de rendre le projet éligible à la Mission Patrimoine portée par Stéphane Bern.

Je resterai bien entendu favorable à la poursuite de la valorisation de ce site remarquable. Les réflexions se poursuivent afin de déterminer les conditions dans lesquelles ce lieu pourrait accueillir davantage de public, tout en préservant les caractéristiques architecturales du site et son environnement naturel, notamment la présence d'espèces protégées de chauves-souris.

La Ville et l'Agglomération poursuivent par ailleurs leur engagement en faveur de l'entretien et de la valorisation de cet espace naturel. Chaque année, près de 25 000 euros sont ainsi consacrés au financement de chantiers d'insertion menés sur le site, permettant à une quinzaine de jeunes d'être formés au métier de paysagiste et de la gestion forestière tout en contribuant à l'entretien et à la mise en valeur de la Batterie. Dans le même esprit, plusieurs ruches ont été installées sur la partie haute du site, participant à la préservation de la biodiversité et à la valorisation écologique de ce patrimoine naturel.

Enfin, je me réjouis également du partenariat engagé avec l'ENSAAMA, dont les étudiants travaillent actuellement à des propositions innovantes de signalétique et de valorisation du réseau des sentes. Ce projet permettra de mieux faire connaître ces cheminements, de mettre en valeur le patrimoine local et d'améliorer l'information des promeneurs sur les spécificités et la difficulté de certains parcours.

Soyez assuré que la Ville continuera à travailler avec les associations et les acteurs du territoire afin de préserver et de valoriser ce patrimoine naturel qui fait la richesse de Palaiseau.

Je vous prie d'agréer, Monsieur _____, l'expression de mes salutations distinguées.

Merci pour votre agapant pour notre plateau! Bia a u-s

Grégoire de Lasteyrie
Votre Maire